

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

Bruxelles, 17 19 04

N° 4998/65

OBJET :

Décision défavorable

ANNEXE

Expédié le

A M. W. J. de Lefevre
Bruxelles

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, d'un tableau qui fait l'objet de notre lettre du 16 04

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourra être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé.

Veillez agréer, M. Peijman, l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

J. A. Le Royfères, Bruxelles, le 18 Mai 1904

12, Place du Musée.

Tableaux anciens & modernes.

Objets d'Art.

Adresse télégraphique:

Jaleroxy-Bruxelles.

Reçu de la Commission
directrice des Musées Royaux
de Peinture et de Sculpture
de Belgique le tableau
de C. Broyon "Chomcirossan
sur un terrain".

J. A. Le Royfères

J. & A. Le Roy frères,

12, Place du Musée

Tableaux Anciens et Modernes

Objets d'Art.

Restauration de Tableaux.

Adresse télégraphique:
Jaleroij-Bruxelles

Bruxelles, le 16 Mai 1904

Messieurs
Les Président & Membres
de la Commission directrice des
Musées Royaux de Peinture et de
Sculpture de Belgique.

Messieurs.

Nous avons l'honneur de soumettre
à votre attention un tableau peint par
C. Troyon et représentant des chèvres
civassées sur un terrain dont nous vous
proposons l'achat pour la collection
de l'Etat. Le prix de ce tableau est de
cinquante cinq mille francs.

Afin de faciliter l'achat de cette
œuvre remarquable nous consentirions
à accorder crédit.

Ce tableau est cité dans "Troyon
souvenirs intimes" par Henri Demerlié
page 100.

J'auis l'honneur de vous adresser,
Messieurs, nos sentiments respectueux

J. & A. Le Roy frères